



AGRI Fribourg
Freiburg

Chambre fribourgeoise d'agriculture



Photo - source :agence-mint.ch

AGRI Fribourg Freiburg vous remercie de votre soutien, de votre confiance et de votre précieuse collaboration durant l'année écoulée.

Nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de Noël et vous adressons nos meilleurs voeux pour 2026.

[Plus d'informations](#)



Inscrivez-vous dès maintenant pour demander le remboursement de la taxe sur les huiles minérales à partir de 2026 !

Image – source : USP

L'année dernière, environ 10 000 entreprises n'ont pas demandé le remboursement de la taxe sur les huiles minérales. En moyenne, cela représente 2000 francs par entreprise et par an. Le système de remboursement va changer en 2026. C'est le moment idéal pour vous inscrire dès maintenant !

Plus d'informations



AgriPersonal – La plateforme simple pour gérer votre personnel agricole

Photo – source : AGRI Fribourg

AGRI Fribourg propose **AgriPersonal**, une plateforme en ligne complète destinée à faciliter la **gestion du personnel** pour les exploitations agricoles. Les membres d'AGRI Fribourg bénéficient d'une **réduction pouvant aller jusqu'à CHF 300.-**.

Cette solution, basée sur le contrat-type de travail agricole de Berne (NAV), permet de réaliser toutes les démarches liées à votre rôle d'employeur sur un **seul portail**.

Fonctionnalités principales :

- Création automatique du **contrat de travail**, du **décompte de salaire** et du **certificat de salaire**.
- Accès à une base de données regroupant les **formulaires AVS, allocations familiales, impôt à la source**, etc.
- Saisie des **heures de travail** et des **absences**, manuellement ou numériquement.
- Possibilité d'ajouter une **pointeuse** ou une **application web** pour la saisie numérique.

AgriPersonal sera disponible dès le 15 décembre.

[Plus d'informations](#)



Enquête salariale de l'USP – Appel à participation

Image – source : Agrisano

L'Union suisse des paysans (USP) lance une enquête sur les salaires des employés agricoles **non membres de la famille**. Les employeurs assurés auprès d'Agrisano sont invités à y participer afin de contribuer à une **vue d'ensemble actuelle et fiable des salaires** dans l'agriculture.

L'enquête est **anonyme, volontaire** et toutes les données seront traitées de manière strictement **confidentielle**. Plus le nombre de participants sera élevé, plus les résultats permettront d'élaborer des **directives salariales pertinentes** pour les exploitations agricoles.

En remplissant le questionnaire, vous autorisez l'USP et ses organisations membres à utiliser les résultats sous forme entièrement anonymisée.

Pour toute question :

courriel à Monika Schatzmann : lohnumfrage@agripuls.ch

ou tél. AGRI Fribourg : 026 467 30 00

Sondage



Permis phytosanitaire

Image – source : permis-pph.admin.ch

À partir du **1er janvier 2026**, le nouveau système du permis phytosanitaire entrera en vigueur. Tous les titulaires d'un permis existant devront impérativement s'enregistrer sur le site www.permis-pph.admin.ch **jusqu'au 30 juin 2026 au plus tard** afin d'obtenir le nouveau permis. Il s'agit du portail officiel des permis autorisant l'utilisation des produits phytosanitaires de la Confédération. Sans inscription, les permis ne seront pas livrés.

[Plus d'informations](#)

AGRI Fribourg Freiburg
Route de Chantemerle 41
1763 Granges-Paccot
026 467 30 00
info@agrifribourg.ch



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Chambre fribourgeoise d'agriculture.

[Se désinscrire](#)



© 2025 Chambre fribourgeoise d'agriculture